

Séance du 18 Mars 2005

Le Conseil Municipal DECIDE

- d'acquérir les parcelles C 1161 d'une contenance de 142 m², AB 992, AB 993, AB 994 d'une contenance de 6 m² situées aux Combes et au Quart Dernier
- d'accepter l'estimation des travaux d'aménagement de sécurité aux abords de l'école et de la Place du Bourgeal, présentée par la DDE de Bonneville pour la somme de 54 003.35 € H.T. et sollicite auprès du Conseil Général, une subvention au titre du fonds des amendes de polices 2005 (F.A.P.)
- de verser la totalité des produits des concessions cimetièrre au centre Communal d'Action Sociale à compter du 1er AVRIL 2005.
- de signer une convention d'occupation privative du domaine public avec BOUYGUES TELECOM pour l'exploitation desdits systèmes, à l'installation d'Equipements Techniques dans le clocher de l'église, d'une durée de 12 ans.
- à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2005 sans augmentation à :
Taxe d'habitation 12.83%
Taxe foncière (bâti) 12.87%
Taxe foncière (non bâti) 80.00%
Taxe professionnelle 8.64%

APPROUVE A L'UNANIMITE

- le Compte Administratif pour l'année 2004 pour la COMMUNE
INVESTISSEMENT - 308 534.45
FONCTIONNEMENT - 256 274.04

- le Budget Primitif 2005 comme suit
SECTION DE FONCTIONNEMENT
Recettes - Dépenses 1 292 623.00
SECTION D'INVESTISSEMENT
Recettes - Dépenses 1 368 383.00

- le Compte Administratif pour l'année 2004 pour LE SERVICE DES EAUX
INVESTISSEMENT - 17 935.12
EXPLOITATION - 139 432.67

- le Budget Primitif pour l'année 2005 pour LE SERVICE DES EAUX
EXPLOITATION
Recettes - Dépenses 270 363.00
INVESTISSEMENT
Recettes - Dépenses 369 738.00

- EMET un avis favorable pour l'extension de l'atelier de travail mécanique PERNAT Emile situé sur le territoire de la Commune de Marignier.

- vote les subventions aux associations pour une somme totale de 44 132 € dont 1132 € à l'ADMR

Le Maire informe :

- les résultats provisoires du recensement de la population font apparaître une augmentation de plus de 24 % depuis le recensement de 1999
- de la réalisation de travaux dans les bâtiments communaux (isolation dans les combles de l'école et de la mairie, sanitaire à la bibliothèque, agrandissement de la salle du conseil, au ranch)
- de la participation du CDRA et du SIVOM des Villages du Faucigny au salon du tourisme "MAHANA" qui a eu lieu dernièrement à Lyon.
- de l'accueil d'un stagiaire affecté aux services techniques